

# CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

## COMPTE RENDU du 28 septembre 2020

Nombre de membres afférents au Conseil :	15	En exercice :	15
Présents :	13	Votants :	15 dont 2 pouvoirs
Date de la convocation :	21 septembre 2020	Date d'affichage :	30 septembre 2020

**L'an DEUX MILLE VINGT, le vingt huit septembre à dix neuf heures**, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

**Etaient présents :**  
MM Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUIAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Isabelle SALLIN, Maryse CHARVET, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Fabrice PONSOT, Nicolas LAURENT, Emmanuel AMBOISE, Jean-Louis GACHET, Thierry GARNIER, Olivier GUILLOT.

**Absents excusés avec pouvoir :**

- Fabienne STEPHAN	pouvoir à Marie-Thérèse DREVET
- Lydia MARTINEZ	pouvoir à Marie-Claire HUSSON
-	

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Délibération représentant CLECT
- Délibération portant avis sur la modification des statuts du Syndicat des Eaux du Haut-Mâconnais
- Délibération admission en non valeur,
- Questions diverses

### **1 – Délibération portant désignation du représentant de la CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées**

Le Conseil communautaire a validé par délibération du 30 juillet dernier la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la communauté Mâconnais- Tournugeois et ses communes membres comme suit :

- le Vice Président en charge des finances,
- 2 représentants pour Tournus dont le Président de la Communauté de Communes
- 1 représentant par Commune pour les autres communes

Mme Marie-Thérèse DREVET est désignée comme représentante de la Commune de MONTBELLET au sein de la CLECT à l'unanimité

### **2 - Délibération portant avis sur la modification des statuts du Syndicat des Eaux du Haut Mâconnais**

Le Syndicat des Eaux du Haut Mâconnais nous informe que depuis le 1er janvier 2020 MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération ) exerce la compétence «eau et assainissement» sur son territoire et qu'à ce titre, elle se substitue à ses communes membres (AZE, IGE, PERONNE, ST MAURICE DE SATONNAY). MBA devient ainsi membre du Syndicat des Eaux qui doit procéder à la modification de ses statuts et de sa dénomination. Ce syndicat mixte fermé prend la dénomination suivante : Syndicat Mixte des Eaux du Haut Mâconnais

Le Conseil approuve la modification des statuts.

Mme le Maire précise que l'indemnité d'éviction fixée par le SMEHM relative au puits de captage est validée.

**3 - Admission en non valeur** : valide l'acceptation de la prise en charge des non valeurs pour un montant de créance de 25 Euros.

### **3/ Questions diverses : Compte rendu des réunions intervenues**

- Communauté de communes :
- Election des représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Il est nécessaire d'élire 2 représentants dont dépend la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois. Les membres suivants sont désignés : Jean-Louis GACHET et Sylvie CARNEIRO DA SILVA.
- Des fonds de concours ont été attribués cette année aux communes de St- ALBAIN et LACROST
- Le site de co-working est mis gracieusement à disposition pour les associations.
- Une réflexion est lancée pour la mutualisation des commandes concernant la voirie.
  
- Dossier voirie : Mr BORNUIAT indique que le point à temps a été réalisé. Le marquage au sol par la société Midi Tracage est en cours de réalisation. Des devis pour l'aménagement de chemins de terre ont été sollicités.
- 
- Rentrée scolaire : la rentrée s'est bien déroulée avec 77 élèves présents. L'inspection académique a bien entendu la demande pour l'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe. Un poste à mi-temps a été accordé. Mme MANZAGOL intervient chaque matin auprès des maternelles ; ce qui permet à Mme FLEURY de travailler avec la classe de C.P. à mi-temps.
- Le lave vaisselle de la cantine scolaire a une panne importante. (pompe de lavage et surchauffeur défectueux) après plus de 15 ans de service. L'achat d'un appareil neuf est acté
- 
- Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € est attribuée à l'association «Entends dons nous pour Aély» ainsi de permettre l'intervention chirurgicale nécessaire à l'enfant domiciliée sur Tournus.
- Le Conseil valide également la subvention pour le CECL qui œuvre à VIRE.
- Suite aux nombreuses incivilités récurrentes sur la commune, Madame le Maire propose à l'assemblée d'étudier la mise en place de caméras afin de mettre certains secteurs de la commune sous vidéo-surveillance. Madame le Maire souhaite un accord de principe des élus avant d'engager des démarches pour la réalisation de ce projet. Après débat, et un vote à main levée, la réflexion sera engagée. Résultat du vote : 15 votants (13 favorables – 2 abstentions).
- Madame le Maire propose l'installation de plans de la Commune reprenant les noms de rue soient installés sur la commune. Un exemplaire pourrait être remis à chaque habitant. Ce point sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée.
- Plusieurs commissions communales ont prévu de se réunir. Un point sera fait au cours de la prochaine séance.

La séance est levée 21 heures 35 minutes

**La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 26 octobre 2020 à 19h00**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents